



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2018/3988

Attribution d'une subvention de 30 000 euros à Tendence Presqu'île, l'association de Management de Centre-Ville de la Presqu'île de Lyon - Approbation d'une convention cadre et d'une convention d'occupation du domaine privé

Direction de l'Economie du Commerce et de l'Artisanat

Rapporteur : Mme BOUZERDA Fouziya

SEANCE DU 2 JUILLET 2018

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 5 JUILLET 2018

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 25 JUIN 2018

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 5 JUILLET 2018

DELIBERATION AFFICHEE LE : 12 JUILLET 2018

PRESIDENT : M. KEPENEKIAN Georges

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. KEPENEKIAN, M. BRUMM, Mme DOGNIN-SAUZE, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. CORAZZOL, Mme GAY, M. GRABER, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme REYNAUD, M. DURAND, Mme RIVOIRE, M. LE FAOU, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. LEVY, Mme FRIH, M. MALESKI, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, Mme MANOUKIAN, Mme HAJRI, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. FENECH (pouvoir à M. GUILLAND), Mme BERRA (pouvoir à Mme de LAVERNEE), M. RUDIGOZ (pouvoir à M. DURAND), M. COLLOMB (pouvoir à M. KEPENEKIAN), M. JULIEN-LAFERRIERE (pouvoir à Mme ROLLAND-VANNINI), Mme SANGOUARD (pouvoir à Mme BALAS), M. HAVARD (pouvoir à Mme CONDEMINE), Mme PERRIN-GILBERT (pouvoir à Mme GRANJON), M. BOUDOT, Mme MADELEINE (pouvoir à M. BROLIQUIER)

ABSENTS NON EXCUSES :

2018/3988 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 30 000 EUROS A TENDANCE PRESQU'ILE, L'ASSOCIATION DE MANAGEMENT DE CENTRE-VILLE DE LA PRESQU'ILE DE LYON - APPROBATION D'UNE CONVENTION CADRE ET D'UNE CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PRIVE (DIRECTION DE L'ECONOMIE DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 20 juin 2018 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La Presqu'île de Lyon est, avec la Part-Dieu, un des deux premiers pôles commerciaux de l'agglomération lyonnaise avec un chiffre d'affaires évalué à 658 millions d'euros¹ en 2017.

La Presqu'île compte 1 500 commerces² et se caractérise par la qualité, la diversité et le dynamisme de son tissu commercial. C'est une destination shopping de marque dont l'attractivité doit être maintenue et développée.

Première destination touristique de l'agglomération, la Presqu'île est l'épicentre de l'attractivité et du rayonnement de la métropole lyonnaise. C'est également le deuxième pôle d'emploi tertiaire de la métropole avec 30 500 emplois (pour 6 613 établissements).

Face aux enjeux de ce territoire, la démarche de Management de Centre-ville a été initiée en Presqu'île de Lyon en 2005. L'association Tendance Presqu'île a été créée en 2006 pour porter cette démarche. Elle a pour vocation de réunir l'ensemble des acteurs économiques du centre-ville pour répondre de manière concrète aux problématiques de gestion, de promotion et de développement de la Presqu'île. Ainsi, Tendance Presqu'île regroupe des acteurs publics, comme l'Etat, les collectivités territoriales, les établissements publics, les chambres consulaires et les entreprises publiques concernées, et des acteurs privés, comme les commerçants et artisans, les banques, les sociétés immobilières, les sociétés de transport et de stationnement, les acteurs culturels etc.

Les objectifs de Tendance Presqu'île sont les suivants :

- assurer la promotion de la Presqu'île, vitrine du dynamisme commercial et économique lyonnais ;
- favoriser le partenariat entre public et privé ;
- développer un réseau d'acteurs favorisant le développement de centre-ville ;
- développer un environnement favorable à l'activité, aux investisseurs et aux utilisateurs ;
- accompagner le renforcement de l'armature commerciale en Presqu'île ;
- être un lieu de concertation sur les projets menés en Presqu'île à l'initiative des partenaires.

¹ Hors services et restauration

² Au sens strict du terme. Cela exclut les pharmacies, CHR, services commerciaux (banques, assurances, agences immobilières...), services à la personne (pressing, coiffeur, salons de beauté ...).

BILAN 2017

Tendance Presqu'île a accueilli 37 nouveaux adhérents en 2017 (26 en 2016) et déjà 29 depuis janvier 2018, ce qui démontre une très bonne dynamique de développement.

Tendance Presqu'île a poursuivi et renforcé en 2017 sa vocation à incarner quatre grandes fonctions sur le pôle commercial et le territoire de la Presqu'île.

1. INTERFACE : Articulation avec les politiques publiques au bénéfice du développement économique et commercial de la Presqu'île

Urbanisme et aménagement :

- en juin 2017 : présentation du projet « Cœur Presqu'île » (25 participants) ;
- relais de communication et lien constant avec les techniciens de la Métropole de Lyon et de la Ville de Lyon.

Déplacements urbains et logistique :

- porteur du Plan de Déplacements Inter-Entreprises qui fait l'objet d'une convention avec le Sytral ;
- en avril 2017: soirée sur la mobilité et le management de la mobilité dans les organisations (40 participants) ;
- production du livret mobilité / flyer mobilité / pack mobilité.

Cadre de vie :

- interpellation et coordination des acteurs publics et privés sur le Passage de l'Argue et ses problématiques de sécurité, tranquillité et salubrité ;
- intervention au jour le jour sur des chantiers urbains : Boscolo, Rue Tupin, Quai St Antoine.

Tourisme :

- participation au Comité de pilotage Lyon Welcome By OnlyLyon ;
- en mars 2017 : rencontre, échanges et information sur le tourisme chinois en lien avec l'Alliance Lyonnaise pour le Tourisme Chinois (35 participants) ;
- en novembre 2017: soirée sur le bilan tourisme et la nouvelle hôtellerie (75 participants).

Environnement :

- Participation à la concertation : Plan Climat et Plan Oxygène.

Ouvertures dominicales :

- sondage annuel auprès du réseau sur les ouvertures dominicales et jours fériés ;
- note de bilan sur le dispositif des 12 dimanches.

2. ENSEMBLIER : Fédérer les différentes entités de la Presqu'île pour travailler sur la stratégie et le marketing territorial de la Presqu'île

- Réflexion menée sur la mise en place de compteurs de flux.
- Travail pour fédérer les associations de commerçants et artisans du territoire et les soutenir dans leurs actions (3 nouvelles associations adhérentes en 2017).
- Travail pour fédérer les acteurs des grandes entités de la Presqu'île : le Grand Hôtel Dieu, le secteur Grolée-Carnot-République, le centre commercial de Confluence et la SPL Confluence.
- Développement de supports de communication vidéo pour valoriser les adhérents et les identités et ambiances créatives de la Presqu'île comme les quartiers Pentes, Charité et Auguste Comte.
- Mise en concurrence pour la création d'un magazine pour remplacer le Guide Shopping.

3. VECTEUR DE COMMUNICATION ET D'ÉVÉNEMENTIEL

Événementiel :

- réédition en octobre 2017 de l'évènement « [Re]Trouvailles My Presqu'île #2 » : plus de 5 000 personnes touchées avec 16 grandes animations dans le centre-ville, 49 ateliers organisés dans les boutiques et lieux partenaires (plus de 400 participants) ;
- 6 afterworks mettant en avant 13 adhérents.

Communication digitale :

- site internet : 150 billets sur l'actualité commerciale, culturelle et les bons plans des adhérents My Presqu'île ; 22 parcours de type « boutiques ouvertes ce dimanche », « suggestion shopping Noël », etc ;
- page Facebook : 300 posts et une communication régulière sur l'actualité shopping et culture ; près de 3 500 interactions (« likes », commentaires) et en moyenne 1 300 personnes atteintes par post ;
- compte Instagram : près de 1 250 abonnés, 52 photos de valorisation de la Presqu'île publiées et près de 2 500 interactions.

Présence auprès des médias :

71 articles de presse ; 7 communiqués ; 9 rencontres presse et blogs.

4. ANIMATION DE RESEAU

- Quatre soirées « Business In Presqu'île » sur des thématiques comme la mobilité, le tourisme et l'hôtellerie, la 10^e enquête consommateurs (400 participants).

- Trois visites ou réunions d'informations sur la présentation projet Cœur Presqu'île, les programmes de la Biennale d'Art Contemporain et la Biennale Internationale du Goût, la présentation de la Fête des Lumières (130 participants).

- 42 newsletters via le blog professionnel (compilant 114 billets) : 2 500 contacts.

STRATEGIE 2018

En 2018, Tendance Presqu'île renouvelle son Conseil d'Administration et son Bureau et souhaite installer une nouvelle dynamique de la gouvernance pour porter un projet et un plan d'action renouvelés. Tendance Presqu'île développera une stratégie et un plan d'action en phase avec ses grandes orientations dans la continuité de 2017 :

Accompagner la structuration du territoire :

- interface sur les projets et chantiers urbains ;
- renforcer les outils d'observation pour une meilleure expertise territoriale ;
- positionner My Presqu'île sur la stratégie territoriale et commerciale de la Presqu'île ;
- fédérer les différentes entités et pôles commerciaux de la Presqu'île.

Renforcer l'attractivité du territoire et générer du flux :

- travailler sur le marketing territorial du pôle commercial Presqu'île, l'implantation et le parcours d'implantation ;
- communiquer et valoriser le pôle commercial Presqu'île et les atouts du territoire vers le grand public et les professionnels ;
- développer de l'événementiel et des partenariats en fédérant les acteurs de la Presqu'île pour générer du flux et des retombées économiques en Presqu'île ;
- positionner la Presqu'île comme territoire innovant.

Animer le réseau des acteurs économiques et commerciaux :

- mise en place d'outils collaboratifs ;
- poursuite du partenariat avec le Club Hôtelier ;
- organisation : des groupes de travail ; quatre Soirées Business In Presqu'île ; des soirées « Découverte My Presqu'île » chez les adhérents une fois par mois ; des « Déjeuner des enseignants » cinq fois par an et des rencontres avec les Présidents des unions commerciales.

Le budget prévisionnel 2018 présenté par la structure est de 331 527 euro. Il est composé à 20 % de fonds publics et à 80 % de fonds privés. Les partenaires institutionnels de Tendance Presqu'île sont l'Etat, la Ville de Lyon, la Métropole de Lyon, la CCI Lyon Métropole Saint Etienne Roanne (CCI) et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Rhône.

Par délibération n° 2017/3028 du 29 mai 2017, vous avez attribué à l'association Tendance Presqu'île une subvention de 30 000 € et autorisé la signature d'une convention cadre en date du 26 juin 2017.

Afin de poursuivre ces actions, l'association Tendance Presqu'île sollicite un soutien de la Ville de Lyon. Compte tenu de l'intérêt que présente le maintien d'un management de

centre-ville actif en Presqu'île, il est proposé d'allouer une subvention de 30 000 € à l'association.

Mise à disposition d'un local

L'association Tendance Presqu'île occupe le local sis 13, rue du Griffon à Lyon 1^{er}, mis à disposition à titre gratuit par la Ville. La Ville renouvelle la convention de mise à disposition dont la durée est calée sur la durée de la convention cadre précitée, soit jusqu'au 30 juin 2018.

Cet avantage annuel a été réévalué en 2015 à 9 427,00 €

Vu la délibération n° 2017/3028 du 29 mai 2017 ;

Vu lesdites conventions ;

Vu l'avis du Conseil des 1^{er} et 2^e arrondissements ;

Où l'avis de la commission relations internationales - économie - commerce et artisanat - tourisme ;

DELIBERE

1. Une subvention de 30 000 €euros est allouée à l'association Tendance Presqu'île, dont le siège social est situé 13 rue du Griffon à Lyon 1^{er}, pour la mise en œuvre de son programme d'actions au titre de l'année 2017.

2. La convention cadre susvisée, établie entre la Ville de Lyon et l'association Tendance Presqu'île est approuvée.

3. La convention d'occupation du domaine privé à titre gratuit susvisée, établie entre la Ville de Lyon et l'association Tendance Presqu'île est approuvée.

4. M. le Maire est autorisé à signer lesdits documents.

5. La dépense en résultant sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de l'exercice en cours, sur la ligne de crédit 51979, programme DEVELOPMENT, opération DEVTER, nature comptable 6574, fonction 94, chapitre 65.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

Fouziya BOUZERDA